



**INFINITO (W 6706)** Emballage: 5 L

Version 4 / F  
102000027553

1/11  
Version EU du: 22.09.2016  
Version CH du: 24.01.2018

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	<b>INFINITO</b>
Code du produit (UVP)	80870612
Numéro d'homologation (Suisse)	W-6706

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation	Fongicide
-------------	-----------

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	<b>Bayer (Schweiz) AG</b> Crop Science Postfach CH-3052 Zollikofen
Téléphone	+41(0)31 869 16 66
Téléfax	+41(0)31 869 23 39
<b>Service responsable</b> Suisse :	+41(0)31 868 35 36 (Suisse) E-mail : <a href="mailto:infobayer-ch@bayer.com">infobayer-ch@bayer.com</a>

### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Suisse	<b>145</b> (Tox Info Suisse, Zurich)
-------------------------	--------------------------------------

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classement conformément à la réglementation suisse** (sur le modèle du Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements)

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique: Catégorie 1  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Classement et étiquetage conformément à la réglementation suisse:**

Soumis à étiquetage réglementaire.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

- Hydrochloride de Propamocarbe
- Fluopicolide



## INFINITO (W 6706) Emballage: 5 L

Version 4 / F  
102000027553

2/11  
Version EU du: 22.09.2016  
Version CH du: 24.01.2018



GHS07  
Attention  
dangereux



GHS09  
Dangereux pour le  
milieu aquatique

**Mention d'avertissement:** Attention

### Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants  
P280 Porter des gants de protection.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de récupération conformément à la réglementation locale. Interdiction de réutiliser l'emballage.  
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### Étiquetage particulier

SPe2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2).

### Classement et étiquetage selon l'ancienne réglementation suisse

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Propamocarbe chlorhydrate

#### Symbole(s)

*Xi Irritant*  
*N Dangereux pour l'environnement*

#### Phrase(s) R

*R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.*  
*R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.*

#### Phrase(s) S

*S02 Conserver hors de la portée des enfants.*  
*S24 Éviter le contact avec la peau.*  
*S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.*  
*S37 Porter des gants appropriés.*  
*S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.*  
*S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.*

#### Étiquetage exceptionnel

*SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.*  
*SPe 2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S 2).*  
*Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.*

### 2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.



**INFINITO (W 6706)** Emballage: 5 L

Version 4 / F  
102000027553

3/11  
Version EU du: 22.09.2016  
Version CH du: 24.01.2018

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

#### Nature chimique

Suspension concentrée (SC)  
Hydrochloride de Propamocarbe (625 g/l), Fluopicolide (62,5 g/l)

#### Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Nom	No.-CAS / No.-CE / REACH Reg. No.	Classification	Conc. [%]
		RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	
Propamocarbe chlorhydrate	25606-41-1 247-125-9	Skin Sens. 1, H317	55,3
Fluopicolide	239110-15-7	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	5,53

#### Information supplémentaire

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylèneglycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Les symptômes suivants peuvent apparaître en cas d'ingestion en quantités importantes :
	Léthargie, Ataxie, Convulsions
	Les symptômes et les risques décrits ont été observés suite à la prise d'une quantité significative de(s) matière(s) active(s).

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires



**INFINITO (W 6706)** Emballage: 5 L

Version 4 / F  
102000027553

4/11  
Version EU du: 22.09.2016  
Version CH du: 24.01.2018

<b>Risques</b>	Bien qu'étant un carbamate, ce produit n'est PAS un inhibiteur de cholinestérase.
<b>Traitement</b>	Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude. Il n'existe pas d'antidote spécifique. Contre-indication : atropine.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

**Appropriés** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

**Inappropriés** Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Acide chlorhydrique (HCl), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Fluorure d'hydrogène, Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx)

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers des pompiers** En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**Information supplémentaire** Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une** Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction



**INFINITO (W 6706)** Emballage: 5 L

Version 4 / F  
102000027553

5/11  
Version EU du: 22.09.2016  
Version CH du: 24.01.2018

**Manipulation sans danger** d'air appropriée. Equipement de protection individuelle, voir section 8.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion** Pas de précautions spéciales.

**Mesures d'hygiène** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

## 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans le conteneur d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger du gel.

**Matériau approprié** Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Précautions pour le stockage en commun** PEhd (polyéthylène haute densité)

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Propamocarbe chlorhydrate	25606-41-1	1,1 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Fluopicolide	239110-15-7	2,2 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est nécessaire dans les conditions d'exposition attendues.  
Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

**Protection des mains** Veuillez respecter les consignes du fournisseur de gants relatives à la perméabilité et au délai de rupture de la matière constitutive du gant. De plus, prendre en compte les conditions spécifiques de manipulation du produit ainsi que les risques de coupure et d'abrasion et la durée de l'exposition cutanée.  
Laver les gants en cas de contamination. Les jeter lorsque la



**INFINITO (W 6706)** Emballage: 5 L

Version 4 / F  
102000027553

6/11  
Version EU du: 22.09.2016  
Version CH du: 24.01.2018

	contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains fréquemment, et systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
	Type de matière Caoutchouc nitrile
	Taux de perméabilité > 480 min
	Epaisseur du gant > 0,4 mm
	Indice de protection Classe 6
	Norme Gants de protection conformes à EN374.
<b>Protection des yeux</b>	Porter des lunettes masque (conformes à la norme EN166, domaine d'utilisation = 5 ou équivalent).
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter une combinaison standard et un vêtement de catégorie 3 type 4. En cas de risques d'exposition significative, un niveau de protection plus important doit être envisagé. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle. Si le vêtement de protection est souillé, le décontaminer le mieux possible, puis l'enlever avec précaution. S'en débarrasser en suivant les prescriptions du fabricant.
<b>Mesures générales de Protection</b>	En cas de manipulation directe et de contact possible avec le produit: Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Forme</b>	suspension
<b>Couleur</b>	beige
<b>Odeur</b>	type ester
<b>pH</b>	5,0 - 8,5 à 100 % (23 °C)
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet; solution aqueuse
<b>Densité</b>	env. 1,13 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
<b>Hydrosolubilité</b>	dispersable
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Propamocarbe chlorhydrate: log Pow: -1,2 Fluopicolide: log Pow: 2,9 à pH 7
<b>Viscosité, dynamique</b>	260 - 700 mPaxs à 20 °C Gradient de vitesse 20 /s
<b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

**Décomposition thermique** Stable dans des conditions normales.



**INFINITO (W 6706)** Emballage: 5 L

Version 4 / F  
102000027553

7/11  
Version EU du: 22.09.2016  
Version CH du: 24.01.2018

<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Stocker dans l'emballage d'origine.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques Toxicité

**aiguë par voie orale** DL50 (rat) > 2.500 mg/kg

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

**Toxicité aiguë par inhalation** CL50 (rat) > 3,195 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Concentration atmosphérique maximale atteinte. Produit testé sous forme d'aérosol respirable.

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

**Toxicité cutanée aiguë**

DL50 (rat) > 4.000 mg/kg

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

**Irritation de la peau**

Pas d'irritation de la peau (Lapin)

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

**Irritation des yeux**

Pas d'irritation des yeux (Lapin)

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

**Sensibilisation**

Sensibilisant (Souris)

OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL)

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

### Evaluation de la toxicité à dose répétée

Propamocarbe chlorhydrate : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Fluopicolide : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

### Evaluation de la mutagénèse

Propamocarbe chlorhydrate : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagénèse.

Fluopicolide : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagénèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Propamocarbe chlorhydrate : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

Fluopicolide : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : Foie. Le mécanisme qui déclenche des tumeurs chez les rongeurs ainsi que le type de tumeurs observées, ne sont pas applicables à l'homme.

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Propamocarbe chlorhydrate : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une



**INFINITO (W 6706) Emballage: 5 L**

Version 4 / F  
102000027553

8/11  
Version EU du: 22.09.2016  
Version CH du: 24.01.2018

étude menée sur deux générations chez le rat.

Fluopicolide : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Propamocarbe chlorhydrate : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Propamocarbe chlorhydrate sont liés à la toxicité maternelle.

Fluopicolide : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

**Toxicité pour les poissons** CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 6,6 mg/l Durée d'exposition: 96 h  
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

**Toxicité pour les invertébrés aquatiques** CL50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h  
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

**Toxicité des plantes aquatiques** CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) > 100 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h  
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.  
CE50 (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)) 0,63 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h  
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Biodégradabilité** Propamocarbe chlorhydrate:  
rapidement biodégradable  
Fluopicolide:  
Pas rapidement biodégradable

**Koc** Propamocarbe chlorhydrate: Koc: 719  
Fluopicolide: Koc: 321

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Propamocarbe chlorhydrate:  
Ne montre pas de bioaccumulation.  
Fluopicolide: Facteur de bioconcentration (FBC) 121  
Ne montre pas de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Propamocarbe chlorhydrate: Légèrement mobile dans le sol  
Fluopicolide: Modérément mobile dans le sol

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Évaluation PBT et vPvB** Propamocarbe chlorhydrate: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).  
Fluopicolide: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).





**INFINITO (W 6706)** Emballage: 5 L

Version 4 / F  
102000027553

9/11  
Version EU du: 22.09.2016  
Version CH du: 24.01.2018

## 12.6 Autres effets néfastes

**Information écologique supplémentaire** Pas d'autre effet à signaler.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éviter toute contamination des eaux avec le produit ou les restes de bouillie. Rincer soigneusement les emballages vides et les remettre au service d'enlèvement des ordures. Les restes de produits à éliminer sont à remettre à une centrale de récupération pour produits toxiques ou au commerce spécialisé. Observer absolument les risques de danger et les mesures de sécurité mentionnés sur l'étiquette.

#### Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR/RID/ADN

14.1 Numéro ONU	<b>3082</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (FLUOPICOLIDE SOLUTION)
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Code danger	90
Code tunnel	E

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

### IMDG

14.1 Numéro ONU	<b>3082</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FLUOPICOLIDE SOLUTION)
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Polluant marin	OUI

### IATA

14.1 Numéro ONU	<b>3082</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FLUOPICOLIDE SOLUTION )
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Marque dangereux pour l'environnement	OUI

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.



**INFINITO (W 6706)** Emballage: 5 L

Version 4 / F  
102000027553

10/11  
Version EU du: 22.09.2016  
Version CH du: 24.01.2018

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|| Tenir hors de portée des enfants.  
Il est interdit de réutiliser l'emballage.

#### Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Décret n° 2014-285)

Rubrique n° 4510 : Dangereux pour l'environnement à quatre (aiguë ou chronique de cat. 1)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Texte des mentions de danger mentionnées dans la Section 3

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Abréviations et acronymes

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure  
ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
ETA Estimation de la Toxicité Aiguë  
No.-CAS Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)  
CEx Concentration d'Effet pour X%  
No.-CE Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)  
EINECS Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes  
ELINCS Inventaire européen des substances chimiques notifiées  
NE/EN Norme européenne  
UE Union Européenne  
IATA International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses  
IBC International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)  
Cix Concentration d'Inhibition pour X%  
IMDG International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses  
Conc. Concentration  
CLx Concentration Létale pour X%  
DLx Dose Létale pour X%  
LOEC/LOEL Concentration/Dose minimale avec effet observé  
MARPOL MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

# Bayer (Schweiz) AG, Crop Science

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006.  
Avec modifications pour la Suisse selon la LChim du 1er août 2005.



**INFINITO (W 6706) Emballage: 5 L**

Version 4 / F  
102000027553

11/11  
Version EU du: 22.09.2016  
Version CH du: 24.01.2018

N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 2015/830 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

## **Indications relatives à l'utilisation de cette Fiche de Données de Sécurité (Suisse)**

Cette Fiche de Données de Sécurité concerne exclusivement le produit du chapitre 1 de cette fiche (nom, UVP- et W-Nr.) de Bayer (Schweiz) AG et n'a de valeur que pour celui-ci. Toute utilisation pour d'autres produits (même ceux qui semblent identiques) est interdite, y compris la copie (même partielle), la diffusion, etc. L'authenticité des données correspondant aux connaissances les plus récentes est uniquement valable pour notre spécification. En cas d'interprétation de ces données pour d'autres produits les informations citées sur la fiche de sécurité peuvent s'avérer incomplètes ou même fausses, c'est pourquoi l'utilisation de cette fiche pour autres produits (autre ou sans numéro W) est illégale.